CONTRAT D'ENTRETIEN DE SÉPULTURE

Société :



Entre les soussignés :

Éclat des Souvenirs, société spécialisée dans l'entretien et le nettoyage de sépultures, dont le siège est situé à LABRY représentée par HENNEQUIN CELIA agissant en qualité de Gérante ci-après dénommée « le Prestataire »,

Ct Control of the Con	
И/Mme	
Oomicilié(e) à	
Adresse mail (facultatif):	
Ci-après dénommé(e) « le Client ».	
l a été convenu ce qui suit :	
Article 1 – Objet du contrat	
e présent contrat a pour objet l'entretien et le nettoyage de la sépulture située à	ι:
7ille :	
Et dénomination de la sépulture :	
	••••
Article 2 – Fréquence des interventions	
le Client peut choisir parmi les formules suivantes . Veuillez annoter le choix ci-après :	
passage(s) annuel	
Option choisi (veuillez entourer la mention et indiquer le tarif)	
Fleurs Artificielles / Fleurs Fraiches	
Budget :	
Préférence :	

Article 3 – Engagements du Prestataire

Le Prestataire s'engage à :

- Effectuer les prestations selon les règles de l'art et avec respect.
- Utiliser des produits et méthodes adaptés aux matériaux de la sépulture.
- Informer le Client en cas de problème constaté sur la sépulture.

Article 4 - Engagements du Client

Le Client s'engage à :

- Communiquer toutes les informations nécessaires concernant l'emplacement et l'état de la sépulture.
- Régler les prestations selon les modalités convenues.
- Informer le Prestataire de tout changement de coordonnées ou d'accès au cimetière.

Article 5 – Modalités de paiement

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour les prestations annuelles ou à chaque intervention pour un passage unique.

Modes de paiement acceptés: virement bancaire, chèque, ou paiement en ligne sécurisé, ou via notre abonnement mensuel à partir de 2 prestation annuels.

Article 6 - Résiliation du contrat

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties avec un préavis d'un mois. En cas de résiliation anticipée du Client, aucun remboursement ne pourra être exigé pour les prestations déjà payées et effectué.

Article 7 – Force majeure

En cas de force majeure empêchant l'exécution du service (intempéries sévères, restrictions administratives, etc.), le Prestataire s'engage à reprogrammer la prestation à une date ultérieure.

Article 8 - Acceptation et signature

En signant ce contrat, le Client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales et accepte les termes du présent accord.

- En main propre lors de la signature
- Par mail à contact@eclatdessouvenirs.fr

présent accord.	Qx.	_
Ce contrat est à nous retourner soit : - En main propre lors de la signatur - Par mail à <u>contact@eclatdessouve</u>		
		4
Fait à		Ie
Le Prestataire Éclat des Souvenirs Hennequin Célia		
Le Client :		
NOM :Signature :		

Annexe: Tarifs prestation et options supplémentaires

Les prestations comprennent :

- Le nettoyage de la sépulture (enlèvement des feuilles, dépoussiérage, lavage à l'eau claire et/ou avec produits adaptés).
- Le désherbage et le retrait des mousses et lichens.
- La remise en état des ornements et plaques (nettoyage et repositionnement si nécessaire).
- L'arrosage des plantes présentes sur la tombe.
- La prise de photos avant et après chaque intervention pour suivi et transparence.
- Lors du premier passage annuel, une bougie sera déposée selon votre souhait.

Tarifs

Pour une sépulture standard :

1 passage annuel : 49,99 €
2 passages annuel : 89,99 €
3 passages annuel : 134,99 €
4 passages annuel : 179,99 €

Pour un tombeau caveau familiale (comprenant plusieurs emplacement):

1 passage annuel: 74,99 €
2 passages annuel: 139,99 €
3 passages annuel: 199,99 €
4 passages annuel: 259,99 €

Options supplémentaires

Fleurissement de tombe

Fleurs artificielles au choix à ajouter à votre préférence :

Composition fleur artificielle $\mathbf{20,00} \in$

Composition fleur artificielle **25,00** €

Composition fleur artificielle 30,00 €

Composition fleur artificielle 40,00 €

Fleurs fraîches de saison ou au choix à ajouter votre préférence au contrat :

Composition avec budget libre entre 20 € et 150 €